

RAPPORT DU MAIRE

RÉALISATIONS 2023 ET ORIENTATIONS 2024

Il y a parfois des journées plus tranquilles que d'autres, mais pas des années plus tranquilles. Globalement et rétroactivement, elles sont toutes très occupées. 2023 n'a pas fait exception. La voirie continue d'être le poste budgétaire le plus important et de loin. Les projets doivent être identifiés, planifiés, expertisés, évalués, le financement trouvé bien avant que les citoyens en aient vu le premier signe de réalisation. Et comme tout le monde sait, les coûts sont en sans cesse augmentation. Mais il n'y a pas de miracle. Même si le taux n'augmente pas, le montant des taxes, lui, augmente en raison de l'évaluation à la hausse des immeubles (terrains et bâtiments), ce qui permet à la Municipalité de maintenir au même niveau son taux de taxation que par les années passées tout en réalisant de nombreux projets, comme pour vous pourrez le constater dans le présent rapport.

Réalisations en 2023

- Travaux de voirie d'été : Subvention du député provincial de 30 000 \$ Rang des Haricots (ponceau et pavage)
- Permission du MTQ pour l'ouverture du chemin Turcotte sur le chemin Piopolis (pour un développement résidentiel)
- Finalisation et mise à jour des plans concepts et évaluation finale par EXP pour la réfection du pavage du chemin St-Léon et coin Franceville ainsi que le stationnement du centre communautaire
- Embellissement : dans le village, installation pour une quatrième année des jardinières sur les poteaux d'Hydro-Québec
- MTQ : Renégociation du contrat pour le déneigement des chemins Piopolis et Bury pour 3 ans
- Plan d'intervention pour les employés selon les exigences de la CNESST
- Centre sportif Mégantic : Négociations pour l'entente avec la Ville de Lac-Mégantic
- Achat et installation d'un panneau incitatif à la réduction de la vitesse
- Réalisation de l'aménagement du boisé municipal, derrière le centre communautaire
- Poursuite des ententes avec la Médiathèque Nelly-Arcand et le Centre sportif de Lac-Mégantic, de même qu'avec le Parc national du Mont-Mégantic
- Garderie : Réalisation de travaux pour la transformation du loyer du Centre communautaire en garderie
- Ouverture de la Galerie d'art du couvent, toiles et photos anciennes (dans le corridor du centre communautaire)
- Centre communautaire : Les pièces ont été repeintes suite aux traces laissées par l'enlèvement de l'ancien système de chauffage; remplacement du panneau d'alarme incendie et l'ajout de fluorescents au DEL dans la salle des métiers et la chapelle

Orientations en 2024

- Routes : Obtention de subventions au PAVL-volet Redressement et réalisation de travaux pour le chemin St-Léon en 2024 et présentation de demandes au PAVL en 2024 : réfection de la partie asphaltée et drainage 800 851 \$ subvention PAVL-volet Accélération à 80 %; demande au PAVL -Soutien pour des travaux de réfection de l'asphalte du chemin de la Forêt-Enchantée pour une subvention à 70 % pour la réalisation des travaux en 2025
- Réfection complète de la cour du centre communautaire (drainage, asphaltage)
- Travaux d'été, budget du député de 30 000 \$ au chemin de la Montagne
- Voirie : embauche d'un 2e employé à plein temps
- Plan d'urgence : Ajout d'une option pour faire des avis par voix automatisés et changement d'application de Bciti à Citam; mise à jour de la formation des élus municipaux en mesures d'urgences
- Demander une subvention à la MRC du Granit pour l'aménagement du boisé derrière le centre communautaire par un projet Signature
- Conclusion de la négociation pour le centre sportif avec la Ville de Lac-Mégantic
- Certification Municipalité Amie des Aînés (MADA)
- Module de jeux pour les enfants : réfection et ajout
- Renouvellement du Plan de développement de la Municipalité
- Demande de subvention pour les bacs et mise en place de la cueillette du compost
- Installation d'une borne de recharge électrique avec la possibilité de double prise
- Enveloppe disponible au programme FRR-volet 4 -Vitalisation pour réalisation de projets

La Municipalité de Val-Racine est en très bonne situation financière. Ses excédents de fonctionnement lui permettent d'envisager l'avenir de façon positive et avec confiance.

MUNICIPALITÉ DE VAL-RACINE

RAPPORT DU MAIRE CONCERNANT LE RAPPORT FINANCIER 2023

En conformité avec l'article 176.2.2 du Code municipal, je fais ce soir rapport sur les états financiers 2023 de la Municipalité de Val-Racine.

Le rapport financier 2023, daté du 4 avril 2024 par les vérificateurs externes de la Municipalité, indique que les états financiers sont conformes aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La rémunération des élus était répartie de la façon suivante pour l'année 2023 :

	Rémunération	Allocation
	20 004 \$	10 593 \$

Le total des quotes-parts versées à la MRC du Granit en 2023 est 83 067 \$.

Activités d'investissement qui ont été réalisées en 2023: Aménagement du local pour la garderie pour 48 996 \$; Rang des Haricots 26 382 \$; Système téléphonique 3 367 \$; Panneau indicateur de vitesse 5 469 \$.

La dette à long terme de la Municipalité s'élève à 161 500\$ pour les contribuables en 2023.

REVENUS	Réalisation
Taxes	478 491 \$
Compensation	44 846 \$
Transferts	188 113 \$
Services rendus	127 475 \$
Imposition de droits (mutation, permis, intérêts, autres)	119 316 \$
Total des revenus	958 241 \$
CHARGES	
Administration générale	284 172 \$
Sécurité publique	61 448 \$
Transport	520 106 \$
Hygiène du milieu	56 867 \$
Aménagement, urbanisme et développement	23 554 \$
Loisirs et culture	63 794 \$
Frais de financement	13 858 \$
Total des charges	1 023 799 \$
Excédent de l'exercice	(65 558) \$
Revenus d'investissement	(29 537) \$
Activité d'investissement	(54 681) \$
Affectations	(1 500) \$
Amortissement	190 549 \$
Remboursement de la dette à long terme	(16 438) \$
Dépenses constatées à taxer ou à pouvoir	672 \$
Excédent de fonctionnement à des fins fiscales	23 507 \$

Pierre Brosseau, maire
Le 4 juin 2024